

Les fonctionnaires fictifs dans le viseur du gouvernement



L'existence des fonctionnaires fictifs met en doute les capacités du ministère de la Fonction Publique à lutter contre ce genre de fraude.

CULTURE

SYNERGIE

SANTE



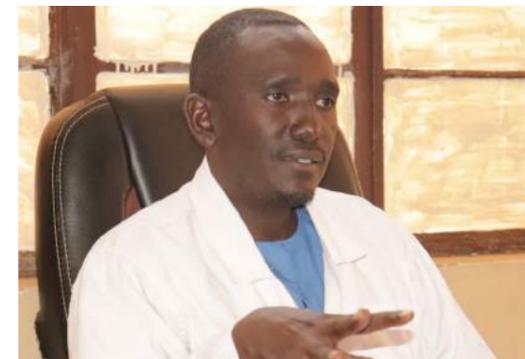
Primusic

La Primusic a repris (page 2)



Budget

De l'austérité à l'investissement public, quel impact ? (page 3)



Gratuité des soins de santé

Les bénéficiaires satisfaits mais... (page 6)



Le journal se rapproche de ses lecteurs. Il va diffuser des informations en continue et en intégralité 24h/24.

Editorial Vers la mise en œuvre d'un budget programme



Benjamin Kuriyo,
Directeur de publication.

publiques visant la migration du budget de moyens vers le budget programme. Ce budget est un mode de gestion des finances publiques basé sur la logique des performances. Il passe de la logique des moyens à la logique des résultats. Cependant, le parlement demeure sceptique quant à la mise en œuvre du budget programme.

Le projet de loi des finances pour l'exercice 2023-2024 n'a fait que définir et regrouper les activités programme budgétaire et actions. Les membres de la commission en charge des finances au niveau de l'Assemblée nationale trouvent que la logique reste le budget

de moyens. « Pour preuve, les activités ne comportent pas de résultats »

Malgré la mise en place des institutions de contrôle des finances publiques en l'occurrence la Cour des Comptes qui a le mandat de juger les comptes et les comptes publics, les manquements sont légion dans la gestion budgétaire. Il existe des discordances entre les données qui sont renseignées par l'Office Burundais des Recettes (OBR) et celles figurant dans la loi des finances publiques en ce qui concerne les recettes fiscales et non fiscales

D'après Gabriel Rufyiri, président de l'OLUCOME, il y a manque de rigueur budgétaire qui est pourtant un principe important en matière de gestion des finances. Des mandataires publics dépensent les deniers publics comme bon leur semble sans aucune suite

Il reste optimiste que les choses vont changer avec le budget-programme qui est en train d'être initié. Le président de l'OLUCOME appelle le gouvernement à fournir beaucoup d'efforts pour qu'il dispose des cadres compétents pour la bonne gestion de la chose publique.

D'années en années, les charges de l'Etat augmentent en flèche. Cependant, les hypothèses macroéconomiques retenues pour chaque exercice ne reflètent pas nécessairement la réalité du terrain. Pour l'exercice qui prend, le gouvernement avait projeté une croissance économique de 4,6% et une inflation annuelle de 8%. Cela dans un contexte de crise économique marquée par la pénurie récurrente des produits de base. Les données de l'Institut National de la Statistique du Burundi (INSBU) montrent que le taux d'inflation annuel s'établit à 32,6% en avril 2023.

La loi des finances, exercice 2022-2023 est intervenu dans un contexte particulier de mise en œuvre des réformes en matière de gestion des finances

CULTURE

La Primusic a repris

La compétition musicale Primusic initiée et organisée par la Brasserie et Limonaderies du Burundi (BRARUDI) a été lancée officiellement ce mardi 23 mai 2023 après une pause de 4 ans. Prévue sur deux mois, le premier gagnant de cette compétition bénéficiera d'une enveloppe de 30 millions de FBu, soit une augmentation de 5 millions de FBu par rapport à la compétition précédente



La compétition « Primusic » reprend après une pause de quatre ans..

Selon Bernice Keza, responsable de la marque Primus à la Brarudi, la compétition « Primusic » initiée pour développer et promouvoir les jeunes talents burundais avait été arrêtée il y a de cela 4 ans à cause de la pandémie de Covid-19 qui ne facilitait pas les rassemblements.

Egalement, continue-t-elle, l'an 2022 correspondait avec la célébration du 60ème anniversaire de l'indépendance du Burundi. Ce qui a fait que la Brarudi a organisé d'autres événements en rapport du moment.

« La Primusic est un programme de coaching de la part des professionnels de la musique ayant des compétences reconnues. C'est également une

occasion de se faire connaître dans le monde du showbiz. Le slogan de cette 5ème édition est : "Impano yawe niyo mateka yawe" », explique Mme Keza avant d'annoncer que la compétition débutera le 7 juin à Muyinga pour se clôturer le 30 juillet dans la capitale politique Gitega.

Des prix pour les 3 premiers gagnants

« Le premier gagnant de la compétition Primusic bénéficiera d'une enveloppe de 30 millions de FBu, soit une majoration de 5 millions de FBu par rapport à la compétition précédente. Le deuxième bénéficiera d'une enveloppe de 15 millions de FBu tandis que le troisième bénéficiera d'une enveloppe de 5 millions de FBu », fait remarquer la responsable



Les ambassadeurs sont quatre artistes, à savoir : Esther Nish, Boniface Bigirimana alias B-Face, Double Jay et Youssuf Niyonkuru connu sous le sobriquet Kirikou Akili.

de la marque Primus à la Brarudi avant de préciser que les inscriptions se feront sur place et sur la page facebook de la Brarudi.

Un ambassadeur étranger est également prévu pour venir soutenir les artistes en compétition.

Les ambassadeurs sont quatre artistes, à savoir : Esther Nish, Boniface Bigirimana alias B-Face, Double Jay et Youssuf Niyonkuru connu sous le sobriquet Kirikou Akili. Les jurés sont au nombre de trois, entre autres Amir Pro, Kolly Da Magic et Francis Muhire.

Mélance Maniragaba

BurundiEco

« Médias numériques sociaux-économiques »

C. d'Uvira à 400m de l'ex-BINUB dans les enceintes de Hope Design

Référence CNC : 100/CNC/236/2012

Parution le vendredi

Tirage : 3000 exemplaires

Directeur de publication et

Rédacteur en chef :

Benjamin Kuriyo

Rédacteur en chef adjoint :

Mélance Maniragaba

Service commercial :

+257 22 277868 / 65800014

Taux de change du 26 Mai 2023

Sources : BRB/www.brb.bi

Monnaies étrangères	Marché officiel	
	Acheteur	Vendeur
Dollar USA	2798	2843
Euro	3005	3053
Shi. Kenyan	20,2667	20,5936
Shi. Tanzanien	1,1834	1,2025
Shi. Ougandais	0,7504	0,7625
Fr Rwandais	2,4865	2,5266

De l'austérité à l'investissement public, quel impact ?

Le gouvernement sort progressivement du mode austérité pour investir davantage dans la relance économique. Cependant, la gestion du budget accuse des irrégularités notoires qui dénotent une certaine malversation économique. La société civile dénonce des spéculations autour de la mise en œuvre du budget. Ce qui crée un environnement propice à toutes sortes de détournement des deniers publics, de blanchiment d'argent. Elle appelle au respect de la loi des finances publiques dans l'engagement des dépenses publiques. Analyse.

Les charges du budget général de l'Etat pour l'exercice 2022-2023 s'élèvent à un montant de

2 470, 2 milliards de FBu alors que les ressources publiques prévues sont estimées à 2194,8 milliards de FBu sur la même période.

La gestion des finances publiques connaît un déficit chronique. Ce qui se répercute sur l'encours de la dette publique. Pour cette année budgétaire, le déficit est de 197,4 milliards de FBu. Ce déficit est tiré par l'augmentation du budget alloué à l'investissement compte tenu des priorités du gouvernement pour booster l'économie nationale. Or, plus le déficit augmente, plus la dette publique intérieure qui frôle les 4 000 milliards de FBu explose.

Les hypothèses macroéconomiques de projection pour l'exercice en cours reposent sur une croissance de 4,6 % et une inflation estimée à 8%. Cela dans un contexte de crise économique marquée par la pénurie récurrente des produits de base. Les données de l'Institut National de la Statistique du Burundi (INSBU) montrent que le taux d'inflation annuel s'établit à 32,6% en avril 2023.

Quid des projets phares ?

Dans le secteur agropastoral, le gouvernement mise sur la subvention des engrais pour un montant de 61 milliards de FBu. L'autre projet concerne le développement des chaînes de valeur bovine, porcine et avicole à travers la politique de repeuplement pour un budget de 15 milliards de FBu.

Dans le domaine des infrastructures, le gouvernement privilégie le projet pharaonique de construction du chemin de fer pour un budget de 258,2 milliards de FBu. En outre, le gouvernement poursuit le projet la construction des bâtiments administratifs pour un montant de 11 milliards de FBu et l'entretien des infrastructures routières pour un montant de 21,7 milliards de FBu.

Le budget apporte aussi un soutien financier de 32 milliards de FBu au projet de digitalisation des services publics. La digitalisation implique les travaux de modernisation de la collecte des recettes publiques en particulier et des services publics en général.

Un faible taux d'exécution

Au niveau global, le taux de décaissement du budget de l'Etat à la fin du premier trimestre 2022-2023 est de 17,9 %. Ce taux résulte des dépenses prévues dans les Plans de Travail et Budget annuel (PTBA) de chaque ministère et institution



Les travaux de construction de la centrale hydroélectrique Kabu-16 sur la rivière Kaburantwa tournent au ralenti.

au cours de cette période.

Le taux d'exécution des investissements sur ressources intérieures est de 12,1 %. Ainsi sur 794 milliards de FBu prévus, 95, 6 milliards de FBu étaient déjà exécutés à la fin de cette période. « La plupart des marchés étaient en processus de passation pour être exécutés. Ce qui est à la base de la justification du faible taux d'exécution budgétaire enregistré sur cette rubrique », apprend-on du rapport d'exécution budgétaire pour le premier trimestre.

Le même rapport renseigne que les exonérations accordées jusqu'à la fin du mois d'octobre 2022 s'élèvent à 67,2 milliards FBu. Le gros des exonérations (62,4 %) ont été accordées dans le cadre de la convention de Vienne sur les relations diplomatiques et consulaires. Par contre, les exonérations accordées dans le cadre des incitations fiscales aux investisseurs via le Code des investissements représentent 30,6% des exonérations totales. Le rapport d'exécution du budget renseigne que 2 910 conseils des notables/quartiers ont été mis en place à l'échelle nationale, mais qu'aucun sou n'a été décaissé sur les 375 millions de FBu prévus.

Le Budget programme vs budget de moyens

La loi des finances, exercice 2022-2023 est intervenu dans un contexte particulier de mise en œuvre des réformes en matière de gestion des finances publiques visant la migration du budget de moyens vers le budget programme.

Le budget actuel est donc transitoire avec une budgétisation axée sur les résultats. Contrairement au budget de moyens, les allocations budgétaires sont faites sur base des programmes/projets/activités bien planifiés pour pouvoir migrer totalement vers une budgétisation en « mode programme » à partir de l'exercice budgétaire 2023-2024, a expliqué Dr Domitien Ndiokubwayo, ex-ministre des Finances.

Le budget-programme est un mode de gestion des finances publiques basé sur la logique des performances. Il passe de la logique des moyens à la logique des résultats. Cependant, le parlement

disponibles, la non traçabilité des dépenses fiscales et les retards dans la production des projets de loi de règlement et compte rendu budgétaire.

Il importe de rappeler que ce projet de loi est soumis au Parlement dans les 8 mois de la clôture de l'exercice, stipule l'article 56 de la loi relative aux finances publiques.

L'Olucome plaide pour une bonne gestion des finances publiques

D'après Gabriel Rufyiri, président de l'OLUCOME, il y a manque de rigueur budgétaire qui est pourtant un principe important en matière de gestion des finances. Des mandataires publics dépensent les deniers publics comme bon leur semble sans aucune suite. « Le budget général de l'Etat est géré sur base des principes. Le principe de l'unicité budgétaire, la sincérité budgétaire. Il est interdit de faire des dépenses sans les faire transiter dans le budget général de l'Etat et les faire approuver par le parlement. Si on avait un parlement qui fait son travail, le gouvernement devrait s'expliquer », réagit-il.

Il reste optimiste que les choses vont changer avec le budget-programme qui est en train d'être initié. Le président de l'OLUCOME appelle le gouvernement à fournir beaucoup d'efforts pour qu'il dispose des cadres compétents pour la bonne gestion de la chose publique.

Des résultats mitigés des coopératives collinaires

Le modèle des coopératives est en vogue. Le gouvernement encourage les producteurs à intégrer les coopératives pour accroître la production. Depuis 2019, les coopératives collinaires bénéficient des financements dans la mise en œuvre de leurs projets de développement. Plus de 30 milliards de FBu ont été octroyés sous forme de crédits sans intérêt aux 2 911 coopératives collinaires éparpillées sur tout le territoire du Burundi. Ainsi, 62% d'entre elles ont pu fructifier le capital de 10 millions de FBu leur octroyé par l'Etat.

L'étude faite par le Fonds National d'Investissement Communal (FONIC) a fait ressortir quelques facteurs majeurs qui handicapent les activités des coopératives collinaires. Ce sont notamment un leadership organisationnel



Certaines sociétés coopératives ne parviennent pas à identifier les secteurs adéquats d'activités rentables.

défaillant, l'ingérence de l'administration et/ou des services communaux déconcentrés dans l'encadrement des coopératives, l'incompatibilité des projets avec la zone d'exécution.

Revoir le modèle des coopératives

Au cours de cet exercice budgétaire, les prévisions d'appui aux coopératives collinaires s'élèvent à 87 830 000 000 de FBu pour appuyer au moins 2 900 projets des coopératives collinaires. A en croire les résultats d'une enquête de la commission parlementaire en charge des finances et des affaires économiques certaines sociétés coopératives ne parviennent pas à identifier les secteurs adéquats d'activités rentables. Ce qui entraîne parfois des faillites notoires. Selon les députés, les autres pertes sont dues à l'irresponsabilité des gérants, les aléas climatiques, l'insuffisance des semences sélectionnées, l'inadaptation des semences à la région, le manque de vétérinaires compétents, retard/rareté des intrants agricoles, etc. pour les coopératives agropastorales.

Pour que les coopératives collinaires soient rentables, les députés suggèrent un suivi rigoureux. Ils appellent également à l'identification des besoins de chaque colline. Le gouvernement doit créer au niveau des communes une unité qui s'occupe de l'encadrement des coopératives avec un contrat et une logistique appropriée, contraindre les leaders de l'administration et les natifs intellectuels à s'impliquer dans les sociétés coopératives collinaires et assurer un encadrement de proximité.

Kirundo de plus en plus éclairée

Dans la province de Kirundo, le projet d'électrification rurale initié par le gouvernement porte des fruits. Le ministre de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines Ir Ibrahim Uwizeye a fait savoir que 34 villages des communes Busoni, Bwambarangwe et Gitobe ont bénéficié de l'électricité. D'ailleurs, « 40 autres villages de la province de Kirundo vont aussi être alimentés en électricité dans la deuxième phase grâce aux reliquats dégagés d'environ 9 millions USD », a-t-il annoncé en mars dernier lors des cérémonies inaugurales des réalisations.

Le projet d'électrification en province de Kirundo a été lancé officiellement en novembre 2016. Il est financé à hauteur de 24 millions USD (plus de 40 milliards



Gabriel Rufyiri, président de l'Observatoire de lutte contre la corruption et les malversations économiques déplore un budget fantaisiste qui n'applique pas les règles.

Suite de la p. 3



34 villages des communes Busoni, Bwambarangwe et Gitobe ont bénéficié de l'électricité.

de FBu) par l'Etat, le fonds de l'OPEP pour le développement international et la Banque Arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA). Le budget général de l'Etat, exercice 2022-2023 prévoyait 500 millions de FBu.

Un long chemin à faire...

Le Burundi est parmi les pays qui affichent un taux d'électrification encore faible. Seuls (12%) de la population ont accès à l'électricité. En ce sens, les projets initiés pour accroître l'offre énergétique peinent à se concrétiser. A titre illustratif, les travaux de construction de la centrale hydroélectrique Kabu-16 sur la rivière Kaburantwa tournent au ralenti. Lancés depuis 2017, les travaux stagnent.

La mise en œuvre de ce projet reste problématique en raison du manque d'équipements et de financements. D'ailleurs, l'Etat demandé un délai de grâce et un financement additionnel à la banque indienne Exim Bank. Au cours de cet exercice budgétaire, l'Etat avait affecté 7 milliards de FBu audit barrage. Malgré la mise en service du barrage hydroélectrique de Ruzibazi, les coupures et l'insuffisance du courant électrique persistent.

« Un budget fantaisiste... »

Gabriel Rufyiri, président de l'Observatoire de lutte contre la corruption et les malversations économiques déplore un budget fantaisiste qui n'applique pas les règles. « Dans le compte rendu budgétaire, tout le budget a été consommé. Sauf là où il y a un problème de capacité d'absorption, c'est-à-dire dans les budgets où les bailleurs exigent des normes de gestion. Il y a même des budgets consommés à 200 ou 300%. Des dépassements notoires ».

Pour lui, dans le processus budgétaire, il doit y avoir une lettre de cadrage qui montre les orientations du gouvernement. Cette lettre est envoyée en principe au mois de mars ou février à toutes les institutions publiques concernées par le budget général de l'Etat. C'est sur base de ces orientations, dit-il, que les institutions se pressent auprès du ministre des Finances pour communiquer leurs activités et budgets y relatifs. « En principe, le vol se commet souvent dans les marchés. Qui reçoivent ces marchés ? ».

Des secteurs indispensables sous financés

La recrudescence des maladies des animaux d'élevage sous forme d'épidémies cause des pertes énormes aux ménages. Cependant, le ministère en charge de l'élevage consacre un budget relativement faible à la surveillance

épidémiologique des maladies des animaux et l'alerte précoce. En mai 2022, le Burundi a subi des revers dans le domaine de l'élevage. Sur l'ensemble du territoire, les bovins et les ovins ont été attaqués par la fièvre de la vallée du Rift. Les activités d'abattage et de commerce de la viande ont été interdits, privant ainsi les ménages de générer des revenus via l'élevage du bétail. D'où l'intérêt de revoir à la hausse les 30 millions de FBu réservés à la surveillance épidémiologique.

Sur le plan social, les cas de violences faites aux femmes sont en nette augmentation. Des cas de féminicides ont été signalés dans certaines localités du pays. Le pays devrait investir davantage dans la prise en charge holistique des victimes de ces violences. Pourtant, le ministère en charge du genre ne consacre que 19 millions de FBu au fonctionnement des structures spécialisées dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

La non électrifications des écoles et des structures sanitaires entravent le développement économique du pays. Entre 2021 et 2023, seulement 40 écoles à régime d'internat ont bénéficié du projet d'électrification, précise Steve Niyongabo, directeur des finances et du patrimoine au sein du ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique. Ce cadre précise qu'il existe encore un grand budget pour étendre ce projet dans toutes les écoles du pays. L'électrification des centres de santé et des collèges communaux par un système solaire photovoltaïque ainsi que la réhabilitation des systèmes déjà installés figurent dans le budget de l'Etat. Ces travaux devraient coûter 250 millions de FBu.

« Les secteurs primaires devraient être bien financés »

Les montants alloués aux différents projets devraient tenir compte de la valeur du secteur auquel ils appartiennent. « Le secteur primaire vient en avant parce qu'il est indispensable pour booster l'économie du pays », fait savoir Landry Manishimwe, économiste.

Selon cet économiste, les faibles sommes données au projet de lutte contre les violences faites aux femmes, devraient être augmentés parce que c'est un élément qui handicape le développement des familles et par conséquent de tout le pays.

Le budget programme, résultat d'une meilleure planification

Gabriel Rufyiri, président de l'Olucome considère un vrai budget programme comme une bonne thérapie : « Normalement, le budget programme prévoit d'abord

la planification des projets et fixe les montants à y allouer après ». L'économiste Landry Manishimwe, lui, tranche : « De toutes les façons, les secteurs primaires devraient être bien financés ».

Et de poursuivre : « Il ne faut pas attribuer de l'argent au projet sans en évaluer en premier lieu l'importance pour le pays ». Il conclut en voyant de la lumière au bout du tunnel : « Espérons qu'avec un nouveau système de gestion budgétaire basé sur l'évaluation trimestrielle et le budget programme qui est en train d'être initié, peut-être on aura une bonne option qui pourra même permettre un suivi-évaluation continu ».

Financement d'infrastructures hors budget : un détournement déguisé

Pour l'économiste André Nikwigize, la population burundaise est témoin de ce phénomène étrange de bâtiments publics qui sont construits en dehors des procédures budgétaires nationales : « C'est le cas notamment du bâtiment de la Présidence actuellement en construction, des stades que ce soit au niveau national ou provincial, des sièges des administrations provinciales et communales, des



La construction des bâtiments publics non prévus dans le budget ouvre la voie aux détournements et encourage la mauvaise gestion des ressources publiques.

sans aucun contrôle.

Un principe sacro-saint violé

Pis encore, constate-t-il, le chef de l'Etat se plaint souvent des retards dans la construction de telle infrastructure ou telle autre par rapport au calendrier arrêté comme s'il n'existait pas des mécanismes nationaux de suivi de ces constructions. Ce qui confirme encore une fois que ces constructions sont en dehors des procédures classiques de mise en œuvre des budgets nationaux.

Et d'affirmer qu'il s'agit d'une pratique contraire au principe de transparence budgétaire qui exige au gouvernement des ouvertures de

salles de spectacles, etc. »

Ces infrastructures sont classées dans la catégorie des bâtiments publics, et les sources de financement de ces infrastructures ne sont pas connues et la construction de ces bâtiments n'est préalablement pas autorisée par l'Assemblée Nationale, la seule institution habilitée à approuver les dépenses publiques, dénonce-t-il.

Concernant leurs financements, indique l'économiste, tantôt ce sont des contributions volontaires des hommes d'affaires en dehors des paiements réguliers des taxes et impôts. Ce qui est perçu comme un moyen de blanchiment d'argent gagné indûment, tantôt ce sont les communes qui prélèvent une partie de leurs sources communales pour financer l'une ou l'autre infrastructure, tantôt ce sont les populations qui sont mises à contribution en dehors des taxes et cotisations qu'elles paient régulièrement et tantôt ce sont les mêmes populations qui contribuent par leurs forces de travail à travers les travaux communautaires.

Comme conséquence évidemment, fait remarquer M. Nikwigize, il se passe un tas de choses dans la construction de ces infrastructures, notamment des détournements et la mauvaise gestion de ces ressources

A son avis, la mise en œuvre de telles infrastructures pose trois principales questions : La première concerne leurs sources de financement. Dans le cadre de la centralisation budgétaire, toutes les ressources budgétaires doivent passer par le trésor public qui les affecte vers les dépenses publiques et toute autre affectation constitue un détournement ou un blanchiment d'argent du contribuable.

La deuxième question est relative au financement du fonctionnement de ces infrastructures aussitôt leur construction terminée : « Qui financera et sur quels budgets les dépenses de personnel, les dépenses d'équipement, les dépenses courantes, l'entretien annuel, etc ? »

La troisième question concerne la position de ces infrastructures par rapport au programme de facilité élargie de crédit que le gouvernement du Burundi a signé avec le fonds monétaire international. « Le gouvernement du Burundi ne risque-t-il pas d'être en dehors du programme, puisque, selon le programme, toute dépense budgétaire devra nécessairement passer par le programme d'investissement public », se demande l'économiste, avant de faire remarquer qu'il est évident que la construction de ces infrastructures aura un impact sur la balance de paiement.

Comme solution, propose André Nikwigize, toutes ces dépenses, toutes ces constructions doivent être intégrées dans le programme d'investissement public, y compris les ressources y relatives.

Une ligne est réservée aux imprévus comme explication

Selon Gabriel Rufyiri, président de l'Olucome, il est interdit de faire une dépense sans la faire transiter dans le budget général de l'Etat et la faire approuver par le parlement : « En principe, si on avait un parlement qui travaille, le gouvernement devrait s'expliquer parce que tous les vols se font à ce niveau-là. » Et de prévenir : « Si réellement on va exécuter la vision 2040 -2060 avec ce genre de gestion, on ne va arriver nulle part. »

Contactée, Larissa Dushime, porte-parole du ministère en charge des Finances explique que la loi portant fixation du Budget Général de l'Etat autorise des réaménagements internes selon le degré d'urgence survenu au cours de l'exercice budgétaire. Elle a notifié qu'à chaque exercice, une ligne budgétaire est réservée aux imprévus.

Tous les pays qui ont avancé, de Singapour à l'Île Maurice en passant par la Corée du Sud, ils respectent les principes budgétaires de l'unicité, de sincérité, de transparence budgétaire et de gouvernance budgétaire : « Ces principes doivent être respectés par tout mandataire public et tout cadre de l'Etat, mais chez nous chacun peut se réveiller et gérer comme il l'entend. » Le pire, conclut le président de l'Olucome, c'est qu'au Burundi, ceux qui dilapident les deniers publics sont ceux-là qui commandent et qui ne sont jamais inquiétés : « Le chemin à parcourir est encore long. »

Dossier réalisé par Benjamin Kuriyo, Hervé Irankunda, Christian Bigirimana et Jérémie Misago dans le cadre de la synergie des médias de la presse écrite (Iwacu, Burundi Eco) et en ligne (Yaga et Jimbere).

Une pratique à forte conséquence

Concours National, édition 2023

Plus de 75000 candidats attendus

Il sera organisé du 30 mai au 1er juin 2023 le Concours National, édition 2023. Le porte-parole du ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique fait savoir que 75510 candidats sont attendus, y compris ceux qui présentent des différentes anomalies. Les préparatifs vont bon train.

Depuis mardi le 30 mai 2023, les élèves finalistes du cycle fondamental vont débiter la période de passation du concours d'accès à l'enseignement post fondamental. Comme d'habitude, ledit concours national dure 3 jours. Cette année, la passation du concours d'admission à l'enseignement post fondamental est prévue du 30 mai au 1er juin 2023.

Au total 75510 élèves sont attendus, dixit Liboire Bigirimana, porte-parole du ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique. Il fait savoir que parmi les candidats attendus pour cette édition figurent les malvoyants, ceux qui souffrent de différents handicaps physiques, les IMCs (Infirmité Motrice Cérébrale) et les sourds muets. « 17 des candidats sont des malvoyants, 8 sont des sourds muets et 5 sont des IMCs », indique-t-il.

Ceux qui présentent des handicaps physiques ne sont pas exclus

Bigirimana ajoute qu'il y a un cas spécial d'un élève vivant avec un handicap physique utilisant les ortels pour écrire qui figure parmi



75510 candidats sont attendus au Concours National, édition 2023. Parmi eux, 17 sont des malvoyants, 8 sont des sourds muets, 5 sont des IMCs (Infirmité Motrice Cérébrale) et un autre en situation d'handicap physique.

les candidats attendus. Ainsi, les préparatifs se déroulent bien pour accueillir ces élèves vivant avec différents handicaps durant toute la période de passation du concours.

Ces candidats seront répartis dans 907 centres de passations et les mesures de supervision du concours interdisent aux les enseignants de la 9ème année de surveiller le concours en raison de la validité et de la fiabilité de cette évaluation.

Les moyens de déplacement ne posent pas de problème

A la question de savoir si les moyens d'acheminer le concours aux centres de passation suffisent, Bigirimana a répondu que ces moyens sont disponibles et qu'ils n'y a pas de soucis à se faire à ce sujet. En effet, la loi portant fixation du Budget Général de l'Etat, exercice 2022-2023 prévoit 1.780.024.690 FBu comme frais alloués à l'organisation du concours national.

Les directeurs des écoles visitées en Mairie de Bujumbura affirment que les préparatifs vont bon train, car ils ont pu terminer les programmes à temps, y compris le programme du cours le plus volumineux de Sciences et Technologie. « Pour le moment, les élèves effectuent des révisions systématiques guidées par leurs enseignants », déclare Annonciate Nsabimana, directrice du lycée communal Nyakabiga dans la commune de Mukaza. Elle espère que le taux de réussite enregistré par son école l'année passée va

augmenter cette année « L'année passée l'effectif des élèves candidats au concours était de 64 et 57 d'entre eux ont réussi. J'espère que cette année, mes élèves réussiront le concours national à 100% », dit-elle.

Il en est de même pour ceux du Lycée de Notre Dame Rohero, ils sont entraînés de réviser la matière apprise au cours de l'année et d'exploiter les épreuves types pour renforcer leurs capacités.

La réussite de l'élève implique la réussite de l'enseignant

Certains élèves se lamentent pourtant qu'il y a des enseignants qui ne veulent pas participer dans les activités de renforcement. « Nous pouvons passer toute une journée sans enseignant pour nous guider. Donc nous nous contentons de ce que nous avons, mais quand même nous avons l'espoir de réussir », se lamente un élève du lycée communal de Nyakabiga.

Rappelons que le 7 avril 2023, le ministre en charge de l'éducation a interdit formellement la perception de l'argent à des fins de renforcements des capacités des candidats au concours ou pour motiver les enseignants à préparer les élèves au concours. Il a rappelé que l'enseignant a le devoir de préparer ses élèves sans rien exiger car la réussite ou l'échec de l'élève au concours national implique la réussite ou la contre-performance de l'enseignant.

Méchaël Tuyubahe

DÉVELOPPEMENT

Harmonisation des normes de qualité en Afrique

Une nécessité pour faciliter les échanges commerciaux

L'organisation africaine de normalisation (ARSO) demande à tous les pays africains de développer les mêmes normes de qualité. L'objectif est de faciliter les échanges commerciaux dans les pays membres de l'ARSO

Il faut appliquer les mêmes normes de la qualité dans tous les pays africains, a indiqué Dr Hermogène Nsengimana, secrétaire général de l'organisation africaine de normalisation (ARSO). C'était dans un atelier de sensibilisation sur les normes de l'ARSO organisé le 17 mai 2023.

Selon lui, si chaque pays applique ses propres normes, il lui sera difficile d'accéder aux marchés régionaux et internationaux, explique-t-il.

Par contre, l'utilisation des mêmes normes permet aux opérateurs burundais de vendre leurs produits en Egypte, en Afrique du Sud, etc. Il n'y a pas d'autres tests exigés pour s'assurer de la qualité des produits, éclaircit-il.

Nsengimana indique que les décideurs et les institutions de la promotion de la qualité doivent déployer beaucoup d'efforts pour



Dr Hermogène Nsengimana, secrétaire général de l'organisation africaine de normalisation (ARSO) : « Il faut appliquer les mêmes normes de qualité dans tous les pays africains »

arriver à l'application des mêmes normes dans tous les 55 pays africains, estime-t-il.

Et Nsengimana de faire remarquer

que c'est dans ce sens que les sociétés en particulier et les pays en général vont se développer. Il rappelle que l'idée de développer les mêmes normes de qualité remonte à la création de la ZLECAF.

C'était dans l'objectif d'enlever les barrières qui peuvent constituer un handicap à la circulation des biens et des services.

Le BBN salue la vision de l'ARSO

Severin Sindayikengera, directeur général du Bureau Burundais de Normalisation et de contrôle de Qualité (BBN) salue la vision de l'ARSO. Selon lui, c'est dans l'optique de promouvoir la qualité dans les pays africains et de faciliter les échanges commerciaux. Il affirme que le Burundi va en tirer profit. Il a précisé que le Burundi s'active pour permettre aux opérateurs économiques nationaux d'accéder aux marchés régionaux et internationaux.

Déjà, le BBN est à l'œuvre pour se doter de l'ISO 9001 qui se charge du management de la qualité en général, de l'ISO 17021 chargé de l'inspection des sociétés et des produits, de l'ISO 17025 qui s'occupe de l'accréditation des laboratoires, etc. Cela permettra aux opérateurs économiques de vendre leurs produits et services à l'étranger, laisse entendre Sindayigaya.

A cette occasion, il rappelle que la promotion de la qualité concerne aussi ceux qui utilisent encore les emballages de récupération. Il fait savoir que les bouteilles de

récupération sont souvent sales. Ce qui affecte les produits emballés et expose les consommateurs aux différentes maladies. Et de demander à l'administration de s'impliquer dans le retrait effectif des bouteilles de récupération du marché.

Séverin Sindayikengera regrette qu'il s'observe toujours sur le marché des produits alimentaires non certifiés par le BBN. Selon lui, certaines usines de transformation trichent en mettant le label de BBN sur leurs produits sans être passé par cette institution de contrôle de la qualité pour certification.

Il déplore que des usines de transformation cherchent à gagner de l'argent sans toutefois protéger la vie de la population.

Le directeur général du BBN exhorte les consommateurs à être prudents et à s'assurer que les produits alimentaires sont de bonne qualité avant de les consommer. « Il faut que le consommateur informe les autorités chaque fois qu'il trouve des produits douteux ou de mauvaise qualité sur le marché ».

Notons que le Burundi via le BBN est membre de l'ARSO depuis 2022.

Jean Marie Vianney Niyongabo

Ngozi-Kayanza : Gratuité des soins de santé

Les bénéficiaires satisfaits mais...

Les bénéficiaires de la politique de gratuité des soins chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes dans les provinces de Kayanza et Ngozi se disent satisfaits des services rendus dans le cadre de cette politique. En plus de réduire les cas de décès pour les catégories considérées, cette politique a enlevé la barrière économique aux soins de santé pour une bonne partie de la population de ces provinces.



Dr Jean Claude Ngendakumana : « la politique de gratuité des soins pour les femmes qui accouchent et les enfants de moins de 5 ans a gonflé les chiffres des patients qui fréquentent les structures sanitaires ».

Depuis 2006, la politique de gratuité des soins pour les enfants de moins de 5 ans et les femmes qui accouchent est en vigueur au Burundi. Comme mentionné dans le décret présidentiel régissant cette politique, elle a été adoptée dans le souci d'accélérer l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement, liés à la santé.

C'était également pour réduire les inégalités dans l'accessibilité des services de santé de base. 17 ans après l'adoption de cette politique, quel est l'état des lieux de la mise en œuvre de cette politique et qu'en est-il de l'appréciation des différentes parties prenantes dans les provinces de Kayanza et de Ngozi ?

Sous l'ombre des avocats embellissant le jardin de l'hôpital de Buye dans la province de Ngozi, Claudine Mugisha tient son fils de quelques mois dans les mains.

Depuis peu, il est hospitalisé, car il a été diagnostiqué de la malaria. Comme le témoigne sa maman, l'extrait d'acte de naissance de son fils qu'elle a présenté depuis son arrivée à cet hôpital a suffi pour que son enfant soit mis sous traitement. Elle témoigne n'avoir pas payé jusque-là aucun sou pour l'hospitalisation de son enfant.

Un fardeau économique de moins

Mme Mugisha n'est pas la seule à être satisfaite de cette politique. Nicélate Bamboneyeho, est une maman de 5 enfants rencontrée à Ruhororo dans la province de Ngozi.

Pour nous expliquer l'importance si grande de cette politique, elle s'est basée sur l'expérience qu'elle a vécue lorsqu'elle a eu sa première grossesse, avant l'avènement de cette politique de gratuité des soins.

Elle raconte : « Suite aux complications liées à ma grossesse, une césarienne s'imposait pour au moins sauver ma vie car, pour l'enfant, c'était malheureusement trop tard. Il était déjà mort ».

Et comme si endurer la douleur physique due à cette opération et la souffrance de perdre son enfant, ne suffisaient pas, Mme Bamboneyeho a dû payer à l'hôpital une facture de plus de 200 mille FBu.

Une somme exorbitante pour cette famille qui vivait dans la précarité. Pour payer cette facture, relate-t-elle, il a fallu vendre une bonne partie de leur propriété foncière. Elle se réjouit de cette politique qui n'exige plus de l'argent à payer.

« Les soins de santé sont normalement chers », fait savoir Dr Polycarpe Ndayikeza, porte-parole du ministère de la Santé publique. Selon lui, la politique de gratuité de soins a enlevé la barrière économique qui faisait qu'il se remarque un taux de mortalité élevé chez les enfants de moins de

5 ans et les femmes qui accouchent.

Signalons que dans les structures sanitaires publiques, un accouchement par voie basse coûte autour de 35 mille FBu et autour de 400 mille FBu pour un accouchement par césarienne.

Il y a toujours à améliorer

Dr Jean Claude Ngendakumana est directeur de l'hôpital de Buye. Selon lui, la politique de gratuité des soins pour les femmes qui accouchent et les enfants de moins de 5 ans a gonflé les chiffres des patients qui fréquentent les structures sanitaires.

Cette augmentation des patients a vite entraîné des débordements au sein des structures sanitaires. Une insuffisance en qualité et en quantité du personnel soignant s'est alors manifestée dans certaines structures sanitaires.

Un autre défi qu'a connue cette politique, selon ce médecin directeur, est liée à la catégorisation des bénéficiaires. Il y a des patients qui sont affiliés à d'autres assurances médicales, mais qui sollicitent la gratuité des soins.

A ces personnes, Dr Ngendakumana rappelle que l'ordonnance régissant cette politique est claire là-dessus. Pour ceux qui sont affiliés à une autre assurance, la gratuité des soins couvre seulement la partie qui n'est pas couverte par cette assurance.

Il suggère la catégorisation des bénéficiaires selon leur degré de vulnérabilité pour que le gouvernement puisse payer pour ceux qui n'ont pas d'autres moyens de paiement.

Pour d'autres cas, il arrive qu'une femme issue d'une union libre ou d'un enfant non enregistré à l'état civil sollicite un tel service alors qu'il ne dispose d'aucun papier administratif.

Comme l'explique Dr Ngendakumana, la politique de gratuité des soins telle qu'elle est conçue exige des papiers administratifs à soumettre à qui de

droit pour pouvoir en bénéficier. « La déontologie médicale exige qu'on s'en occupe », fait-il savoir. Ces personnes bénéficient bel et bien de ce service. Mais cela ne facilite pas toujours la tâche au personnel soignant.

Quid de la qualité des services ?

Certains de nos interlocuteurs rencontrés à Kayanza se disent ne pas être satisfaits par l'accueil qui leur est réservé dans certaines structures sanitaires publiques.

A.N. habite dans la commune de Kayanza. Elle trouve que parfois le personnel soignant a tendance à privilégier ceux qui utilisent les autres mutualités de santé ou ceux qui paient cash au détriment de ceux qui bénéficient de la gratuité des soins. Cette femme préfère aller se faire soigner dans une structure sanitaire privée où elle peut bénéficier des soins de qualité.

Un autre problème soulevé est lié à la délivrance des médicaments. Cette dame regrette que les médicaments chers ne soient pas délivrés dans la politique de gratuité des soins. « Si on te prescrit un médicament cher, on te dit qu'il n'y en a pas dans cette structure de soins et on te demande d'aller l'acheter dans les pharmacies externes », fait-elle savoir.

A ces préoccupations, Dr Ndayikeza rétorque. « Les médicaments sont impératifs pour soigner les patients. Généralement lorsqu'il n'y a pas de rupture nationale de médicaments figurant sur la liste des médicaments essentiels, il n'y en a pas non plus dans les formations sanitaires », fait-il savoir.

Mais, un médecin qui consulte un patient peut prescrire un médicament ne figurant pas sur la liste des médicaments essentiels, parce qu'il le juge très efficace dans le traitement de cette maladie. Dans ce cas, explique-t-il, le patient ne peut que l'acheter dans des pharmacies.

Selon Dr Ndayikeza, même le problème de gonflement des factures qui se remarquait dans le temps a trouvé une solution. « Dans l'établissement des factures, cette fois-ci on est strict. On utilise une plateforme nationale dénommée DHIS2 au niveau du ministère », fait-il savoir.

Avec cette plateforme, on peut consulter toutes les données émanant de la vérification effectuée mensuellement par les Comités provinciaux de vérification et de validation (CPVV).

On analyse les indicateurs que la formation sanitaire a déclaré avoir achetés pour une période donnée. Cette stratégie a réduit d'une façon remarquable les cas de tricherie.

Rappelons que la politique de gratuité des soins est financée par le gouvernement du Burundi à hauteur de 35% et les partenaires au développement paient les 65 % qui restent.

Depuis 2017 jusqu'au 31 mars 2023, le montant alloué à cette politique s'élève à 112.900.000 USD. Et Dr Ndayikeza de préciser que les structures de soins sont remboursées trimestriellement et qu'il n'y a pas de problème à ce niveau.

Florence Inyabuntu



Claudine Mugisha : « présenter l'extrait d'acte de naissance de mon fils a suffi pour que mon enfant soit mis sous traitement ».

Fonctionnaires fictifs

Simple fraude ou phénomène ?

Au Burundi la question liée à l'existence des salariés de l'Etat fictifs est devenue légendaire. Depuis plus de dix ans, les « fonctionnaires fictifs » apparaissent dans les dossiers du ministère de la Fonction Publique, malgré la modernisation des moyens de listing des fonctionnaires dans cette institution. Cependant, la lumière n'a jamais été donnée sur ces cas.



La problématique liée à l'existence des fonctionnaires fictifs est toujours d'actualité malgré l'utilisation d'un logiciel considéré comme un outil de traque contre de tels dossiers.

Le ministère en charge de la fonction publique a annoncé, fin mars 2023 de nombreux cas frauduleux dans les listings des salariés de l'Etat. Selon Déo Rusengwamihiho, ministre de la Fonction Publique, plus de 430 fonctionnaires fictifs continuaient à percevoir les salaires.

En mai, lors de la réunion d'information et de Formation à l'intention des directeurs provinciaux et communaux de l'Education sur le recensement du personnel de l'enseignement, le ministre ayant l'éducation dans ses attributions François Havyarimana a évoqué une liste longue de 4454 enseignants fictifs.

Visiblement, la pratique se perpétue malgré l'utilisation d'un logiciel considéré comme un outil de traque contre les dossiers fictifs

dans le listing des fonctionnaires de l'Etat. Si le ministre de la Fonction Publique a affirmé avoir pris la décision de suspendre les salaires des fonctionnaires introuvables au travail, il faut reconnaître qu'il s'agit d'une énorme perte pour le Burundi, un pays dont l'économie est caractérisée par une très mauvaise performance.

Retour à la case départ ?

L'histoire de fonctionnaires fictifs

n'est pas nouvelle au Burundi. Cette problématique a été révélée depuis bien longtemps. En 2011, environ 5.000 fonctionnaires fictifs ont été débusqués au Burundi. A cette époque, les autorités évaluaient la perte à 15 milliards de francs burundais par an.

En avril 2022, le ministre de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi Dr Thaddée Ndikumana a pu débusquer 750 dossiers fictifs des fonctionnaires de l'Etat. Pour

serrer les mailles du filet et ne pas laisser s'échapper les tricheurs, ce ministre avait annoncé l'intention de son institution de digitaliser tous les dossiers des fonctionnaires. Ndikumana avait en outre indiqué qu'on devait informatiser la carrière des ressources humaines et faire un classement qui respecte les normes de tous les dossiers des fonctionnaires de l'Etat. Malheureusement, les défis ont persisté. Cependant, le ministère en charge de la fonction publique

avait affirmé il y a de cela dix ans, avoir reçu un savant logiciel dit "Open PRH" lui permettant de suivre avec minutie les dossiers des fonctionnaires.

Quid des coupables ?

Il est difficile de connaître avec exactitude la liste des fonctionnaires fictifs. Chaque fois que ce dossier a été évoqué, la lumière n'a pas été assez suffisante pour savoir tout sur les magouilles annoncées. Mais la perte est exorbitante pour le pays. En effet, ces fraudes coûtaient environ 15 milliards de francs burundais par an en 2011 selon le Président de la République de cette époque. En 2013, la ministre de la Fonction Publique d'alors Mme Annonciate Sendazirasa avait affirmé que le trésor public avait déjà perdu environ 1 million USD dans ce genre de fraude. Ces sommes permettraient de se faire une idée sur les pertes enregistrées au niveau de la caisse de l'Etat.

En 2022 et en 2023, l'alerte a été encore donnée. On a l'impression que le deal continue. Des centaines de fonctionnaires fictifs ont encore été débusqués. Mais qui seraient les vrais auteurs de ces détournements des deniers publics via le listing des salariés de l'Etat ? De toutes les façons, une enquête est nécessaire et toute la lumière devrait être donnée sur ce dossier.

Jonathan Ndikumana

Produit du Mois

BOITES A IMAGES

Une Boîte à images est un visuel de communication imprimé comprenant des images et des messages pour apprendre, analyser, tenir informé ou améliorer la qualité sur un mode de vie.

Elle est un outil développé pour sensibiliser le public dans différents cadres de formation comme la maternité, la scolarité, l'hygiène, l'assainissement du milieu et autres...

Pour tel grand projet, l'Imprimerie HopeDesign est actuellement une référence. Elle vous propose des Boîtes à images adaptées à votre terrain. Celles-ci sont très pratiques et confortables.



Siège Social:

Chaussée d'Uvira (à 400m de l'Ex-BINUB)

B.P.: 6164 Bujumbura * Tél: 79 10 11 11 +257 22 27 59 44

E-mail:hopedesign@hopedesign.bi / Skype:hopedesign1* Facebook:fb.com/imprimerie.hopedesign.3